



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 3 juillet 2014

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO SUR LA DÉCISION DE LA DIVISION D'APPEL DE LA COUR SUPRÊME CONFIRMANT LE PROJET DE CLUB ET DE CENTRE DE VILLÉGIATURE DES ADIRONDACKS

« Aujourd'hui, la Division d'appel de la Cour suprême d'État a déposé un jugement avisé en confirmant le travail de l'Agence du parc des Adirondacks sur le projet de club et de centre de villégiature des Adirondacks. Ce jugement confirme que l'approbation de l'Agence était basée sur des preuves substantielles élaborées avec précaution et conformément avec les lois et réglementations environnementales de l'État. Je félicite le comité de l'Agence et son personnel de leur engagement envers le parc des Adirondacks. Le projet de club et de centre de villégiature des Adirondacks engendrera une importante activité économique, des emplois et de nouvelles occasions pour Tupper Lake et le parc des Adirondacks. Je félicite le tribunal pour sa décision d'aujourd'hui, et il me tarde de travailler avec la communauté de Tupper Lake en vue de mettre ce projet sur pied. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

WE WORK FOR THE PEOPLE
PERFORMANCE * INTEGRITY * PRIDE